

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE ÉCOLE DE FORMATION DE PILOTES DE LIGNE A AUCH

Le 8 novembre 2012, le Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud (DSAC Sud) a délivré au bénéfice de SUD AVIATION TRAINING, école de pilotage nouvellement constituée et basée sur l'aérodrome d'Auch-Lamothe, un certificat portant création d'un organisme de formation ATO (Approved Training Organisation).

Cet agrément fait de cette société la première école française de formation de personnels navigants techniques (pilotes de ligne) créée et directement certifiée au titre du nouveau règlement européen 1178/2011 du 3 novembre 2011.

Ce projet, porté par la société SUD AVIATION TRAINING depuis plusieurs mois, s'est traduit par l'accueil des premiers élèves dès le 12 novembre.

Le certificat précise le site de formation (l'aérodrome d'Auch-Lamothe), les formations approuvées ainsi que les simulateurs qualifiés.

Le travail de contrôle et de certification de la conformité, réalisé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (Ministère des Transports), se poursuivra par des audits périodiques destinés à vérifier le maintien dans le temps de la conformité de l'organisme avec les règlements applicables qui ont pour finalité de sécuriser sur le plan européen la formation des pilotes de ligne.